

Formation professionnelle

**Gestion du patrimoine professionnel :  
Les stratégies « d'encapsulation » des résultats  
dans une structure passible de l'IS...**

*Comment se constituer une caisse de retraite privatisée ?*



La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

à **PARIS** le 6 DECEMBRE 2016 de 9h00 à 17h30

Animation

**Pierre-Yves LAGARDE**



**Frédéric AUMONT**



## **Gestion du patrimoine professionnel : Les stratégies « d'encapsulation » des résultats dans une structure passible de l'IS...**

*Comment se constituer une caisse de retraite privatisée*



### **Durée**

1 jour (7 heures)  
9h00 - 12h30 / 14h00 --17h30

### **Lieu de la formation =**

PARIS le 6 DECEMBRE 2016

### **Public concerné =**

CGPI ;  
CGP de banque et compagnie d'assurance ;  
Notaires ;  
Experts comptables ;  
Avocats

### **Objectifs de la formation =**

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;  
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

### **Modalités administratives et financières :**

Le prix de la formation est de 350 € (Trois cent cinquante euros HT), TVA à 20% en plus, soit 420 € TTC.  
Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

## **Gestion du patrimoine professionnel : Les stratégies « d'encapsulation » des résultats dans une structure passible de l'IS...**

### *Comment se constituer une caisse de retraite privatisée*



### **Présentation de la formation**

*Cette formation aura pour objet de*

- *Mesurer le coût global d'une épargne privée, compte tenu de la hausse de taxation constatée au cours des années précédentes.*
- *Rappeler les avantages et inconvénients des dispositifs d'épargne professionnelle ouverts au chef d'entreprise, retraite par capitalisation et/ou épargne salariale. (Actualisation suite à l'adoption de la loi Macron)*
- *En déduire les stratégies globales et pertinentes de capitalisation, combinant épargne privée, épargne professionnelle et capitalisation au sein d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés.*
- *Evaluer les schémas d'investissement immobilier encore pertinents, en combinant une société civile, le recours au démembrement et les arbitrages entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.*
- *Déterminer la solution d'épargne appropriée, selon que l'objectif consiste à réinvestir dans une activité professionnelle, compléter ses revenus à la retraite, appréhender un capital pour une utilisation privée ou transmettre.*

*Il s'agit de procurer aux participants un bénéfice immédiatement opérationnel. Les travaux théoriques seront consolidés par une mise en situation pratique, via une étude de cas, combinant le choix du statut social et le déploiement d'une stratégie de capitalisation pour la retraite.*

### **Plan de la formation**

#### **PARTIE I. Mesure des coûts de fabrication d'une épargne privée**

1. Efficacité 2016 du salaire, selon les tranches de revenu.
2. Efficacité 2016 du revenu non salarié, selon les tranches de revenu.
3. Efficacité 2016 des dividendes non assujettis aux charges sociales, selon les tranches du revenu.

4. Efficacité 2016 des dividendes assujettis aux charges sociales, selon les tranches du revenu.

### **PARTIE II. Avantages et inconvénients des dispositifs d'épargne professionnelle**

1. Régimes de retraite par capitalisation : article 83, article 39 et contrat Madelin.
2. Plans d'épargne salariale : PEE et PERCO.
3. Rémunération de la performance collective : intéressement et participation.

### **PARTIE III. Efficacité des dispositifs d'épargne professionnels**

1. Traitement social et fiscal de l'effort d'épargne.
2. Traitement social et fiscal des prestations reçues, capital ou rente.
3. Comparaisons chiffrée en combinant la phase d'épargne et la phase de service.

### **PARTIE IV. Schémas d'investissement et de transmission d'un patrimoine immobilier**

1. Investissement dans les locaux professionnels de l'entreprise : mode de détention et coût financier selon la structure.
2. Investissement dans un patrimoine immobilier privé : comparaison des différents schémas possibles selon les choix fiscaux.
3. Transmission d'un patrimoine immobilier : comparaison selon que le patrimoine est détenu au sein d'une structure à l'IR ou à l'IS.

### **PARTIE V. Stratégie de préparation de la retraite - étude de cas**

Comment combiner le statut social, la retraite légale par répartition et les schémas possibles d'investissement, financiers ou immobiliers, privés ou professionnels.

Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique. Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.



**La gestion du patrimoine professionnel :  
Les stratégies « d'encapsulation » des résultats  
dans une structure passible de l'IS...**

*Comment se constituer une caisse de retraite privatisée*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

À retourner à

**FAC Jacques DUHEM**

**38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE**

**Participant**

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation " Les stratégies « d'encapsulation » des résultats dans une structure passible de l'IS..." qui aura lieu

à **PARIS 6 DECEMBRE 2016**

**Facturation**

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

**Montant**

Prix unitaire HT	TVA (20%)	Prix unitaire TTC
350 €	70 €	420 €

**Règlement**

Chèque

Virement sur le compte\*

\* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

**ATTENTION** : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.



**La gestion du patrimoine professionnel :  
Les stratégies « d'encapsulation » des résultats  
dans une structure passible de l'IS...**

*Comment se constituer une caisse de retraite privatisée*

## ESPACES DIDEROT (PARIS)



**Adresse :**

**10 rue Traversière 75012 Paris**

**Téléphone :**

**01 40 26 40 00**

**Gares :**

Gare de Lyon

Gare d'Austerlitz

**RER :**

Lignes A et D

**Métro :**

Ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 –  
Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de Lyon (Sortie 13  
– Rue Van Gogh)

**Bus :** 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91

**Parkings :**

Lyon-Diderot : 198 Rue de Bercy

Effia : 2 rue traversière

